

Paris, le 5 février 2009

## **Communiqué de *Sud* Caisses d'Epargne**

Aujourd'hui, le gouvernement et le MEDEF ne trouvent pas de mots assez durs pour dénoncer les dérives du capitalisme financier. Pourtant, lorsque des initiatives sont prises sur le terrain pour identifier ses dysfonctionnements et rechercher les responsabilités à l'origine de ces situations, l'enthousiasme lyrique cède la place à une omerta obstinée.

Ainsi, lorsque ***Sud* Caisses d'Epargne** a eu connaissance par la presse de la dégradation significative de NATIXIS à travers sa filiale américaine de rehaussement de crédit CIFG et du projet de rachat de cette filiale par la CNCE, nos représentants au Comité de groupe ont demandé et obtenu la programmation d'une réunion sur ce sujet. Le 19 décembre 2007, un comité se tenait sur ce seul ordre du jour (un courrier du 3 décembre adressé aux responsables de la CNCE précisait nos questions). N'ayant obtenu aucune réponse de la part des représentants de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne au cours de cette réunion, nous avons alors adressé aux membres du directoire de la CNCE, le 9 janvier 2008, une lettre recommandée avec AR réitérant nos questions. Ce courrier n'ayant fait l'objet, une fois de plus, d'aucune réponse, nous avons sollicité et obtenu un entretien avec la Commission bancaire. Lors de cette rencontre qui a eu lieu le 9 avril 2008 dans les locaux de la Commission, nous avons exposé au Directeur du contrôle des établissements mutualistes et d'entreprises d'investissement de cet organisme nos interrogations et nos craintes à propos des activités de certaines filiales du Groupe des Caisses d'Epargne dans des paradis fiscaux.

Lors d'un nouveau comité de groupe en date du 17 octobre 2008 et par un nouveau courrier du 4 décembre 2008 nous avons à nouveau fait état de nos interrogations aux dirigeants de la CNCE.

A ce jour, soit plus d'un an après posé des questions relatives à nos craintes légitimes concernant des risques de nature éthique, réglementaire, juridique et financière susceptibles de mettre en péril notre Groupe et nos emplois, nous n'avons obtenu aucune réponse de la part des dirigeants de la CNCE et n'avons pas eu non plus connaissance d'une quelconque intervention de la Commission bancaire sur les points que nous soulevions.

Alors que le Groupe des Caisses d'Epargne n'en finit pas d'accumuler des pertes, notre organisation syndicale s'interroge sur le refus obstiné du directoire de la CNCE à apporter des réponses claires à nos questions.

**L'Exécutif National de *Sud* Caisses d'Epargne**

**contact : 01.42.33.41.62**

**[sud.caisse-epargne@orange.fr](mailto:sud.caisse-epargne@orange.fr)**